

COMMUNE DE LA COTE D'AIME

COMPTE RENDU DE REUNION

DU CONSEIL MUNICIPAL

VENDREDI 25 MARS 2011

Présents : OUDARD Michel - BONNET-EYMARD Xavier - COLLOMB Joël - COLLOMB Thierry - DOBIAS Serge - GIRARD Gilles - GIRARD Sylvie - JULIE Sonia - NULLANS Marie Paule - REGNAULT Florence - SILVESTRE Philippe - VIBERT Christian - VILLIEN Gisèle

Excusé : JOVET Joël

Absente : PY Adéline

Secrétaire : GIRARD Sylvie

Rappel du précédent Conseil Municipal

- **Indemnité Madame le Receveur Municipal**

Ont voté contre : Joël COLLOMB - Xavier BONNET-EYMARD – Gilles GIRARD – Sylvie GIRARD

Se sont abstenues : Marie Paule NULLANS – Gisèle VILLIEN

- **Création d'un poste d'agent de maîtrise**

Se sont abstenues : Florence REGNAULT – Marie Paule NULLANS

I – FINANCES

1. Débat d'orientation budgétaire

PREVISIONS BUDGETAIRES 2011

Bâtiments communaux 313 197.70 € - 43 928.00 € = 269 239.70 €

Désignation	Dépense	Recette
- Bassin Prébérard	2 015.26	
- Toit école	49 081.00	
- Garages communaux	124 056.90	
- Salle polyvalente		
Honoraires	9 150.00	43 958.00
Travaux	123 965.40	
Subvention		

- Clocher	36 000.00	
- La Balme	9 539.00	

Voirie = 578 881.77 € (578 881.77 -219 828.50 = 359 053.27)

Désignation	Dépense	Recette
- Electricité – Eclairage public	11 973.23	
Buthod-G. Montméry	1 630.10	
Chef-lieu Opac	3 680.27	
Prégirod	4 012.34	
Montméry	2 650.52	
- Enrobés	264 598.77	
Rue du Villard	70 040.50	
Montméry	82 665.03	
Pré-Boissy	31 443.48	
Eterlou	5 846.62	
Chemin champ aux Naix	12 037.31	
Chemin des Vignes	31 267.05	
Pkg+voirie champ aux Naix	4 877.72	
Rampants chef-lieu ?	26 421.06	
- Murs	9 255.84	
Montméry Ducruet	1 290.48	
Montméry Krackwicz	7 965.36	
- Reprise voirie	6 099.60	
La Gitte		
- Voirie aménagement	67 125.83	
Alimentation Perroton	4 125.83	
Accessibilité	3 000.00	
Aire de Foran	10 000.00	
Pluviales Mariets	3 000.00	
Pluviales Montémry	47 000.00	
- Réseaux La Bergerie	358 436.52	
Boch TP	263 966.76	
Carret	72 491.47	
Eiffage	20 291.93	
Véritas	1 016.60	
AS BTP	669.76	

Sentiers = 10 000 €

Désignation	Dépense	Recette
-------------	---------	---------

- Signalétique	10 000.00	10 000.00
Subvention		8 000.00
Taxe séjour		2 000.00

Captage Portette = 11720.80 €

Désignation	Dépense	Recette
- Etude	11 720.80	

Cadastre = 6 554.16 €

Désignation	Dépense	Recette
- Insertion réseaux sur informatique	6 554.16	

Informatique mairie = 4 535.22 €

Désignation	Dépense	Recette
- E.Magnus	4 535.22	
Logiciel	1 982.96	
Installation	2 552.26	

Signalisation = 3 769.59 €

Désignation	Dépense	Recette
- Panneaux affichage	666.00	
Acquisition	350.00	
Support	316.00	
- Signalétique routière	2 343.59	
- Mobilier école	760.00	

Matériel services techniques = 3 074.66 €

Désignation	Dépense	Recette
- Perceuse	400.00	
- Machine à bois	2674.66	

Urbanisme = 26 916.04 €

Désignation	Dépense	Recette
-------------	---------	---------

- Plan Local d'Urbanisme	6 000.00	
- DUP		
Acquisitions terrains	11 416.04	
Honoraires	5 500.00	
- Montméry		
Acquisitions terrains (route+Ducruet)	-	
- Frais notaire	2 000.00	
- Frais géomètre	2 000.00	

2. Vente à Madame COLLOMB Patricia et Monsieur et Madame GONZALES Emmanuel

(Contre : Joël COLLOMB – Abstention : Gilles GIRARD)
(Thierry COLLOMB ne prend pas part à la délibération)

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal la demande de Madame Patricia COLLOMB et Monsieur et Madame Emmanuel GONZALES pour acquérir une partie du chemin communal au lieu-dit Les Moulins, soit 42 m² pour Madame COLLOMB et 4 m² pour Monsieur et Madame GONZALES.

Il propose un prix de 50 € le mètre carré.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré :

- Accepte de vendre 42 m² du chemin communal au lieu-dit Les Moulins à Madame Patricia COLLOMB et 4 m² à Monsieur et Madame Emmanuel GONZALES,
- Fixe le prix à 50 € le mètre carré
- Précise que cette vente n'interviendra qu'après que Madame Patricia COLLOMB ait produit en mairie une convention de passage avec le propriétaire voisin, sous forme d'acte notarié.
- Dit que les frais seront supportés par les demandeurs.

II – TRAVAUX

3. Réseaux La Bergerie – Missions de contrôle

Le Conseil Municipal approuve les conventions à passer avec :

- Bureau Véritas : mission de contrôle pour un montant de 1 016.60 €,
- Bureau AS BTP : mission de coordination sécurité 669.76 €.

4. Renouvellement demande de subvention pour mise en souterrain des réseaux électriques et téléphoniques, secteur de La Bergerie

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'en raison du grand nombre de dossiers en attente de financement, l'Assemblée Départementale n'a pas été en mesure de retenir ce dossier. Il convient de renouveler la demande.

Le Conseil Municipal donne son accord et renouvelle la demande de subvention.

III - INFORMATION

5. Travaux La Bergerie

Les travaux d'enfouissement de réseaux au hameau de la Bergerie vont débuter le 18 avril 2011.

Aussi la route sera fermée à la circulation de 8 heures à 17 heures 30, du lundi au vendredi inclus, à compter de cette date, depuis le pont du Charbonnet jusqu'au croisement de la rue de l'Epine.

Le courrier sera distribué par la mairie.

Nous vous remercions de votre compréhension.

6. Clocher église Pierrolaz

L'inauguration du clocher est prévue samedi 9 avril à partir de 20 heures 30 et sera suivie d'un concert à l'église.

Vous êtes tous invités.

La mise en place définitive du clocher aura lieu le 14 avril.

Plus de questions à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le 27 mars 2011

Pour le Maire absent,
Le Maire Adjoint,
J.COLLOMB